

# CHAPITRE 16 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS

## JOUEURS ADMIS :

Tous les joueurs licenciés, ayant 60 ans et plus au 31/12/2016 sont admis à participer au championnat duplicate individuel Séniors.

**Clôture des inscriptions le mardi 17 AVRIL 2018 avant minuit et présence avant 13h15 le jour de la compétition, début du tournoi à 13h30.**

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Pour avoir lieu la compétition doit comporter 16 joueurs minimum.

Si le nombre de participants l'exige, le club où se déroule la compétition s'engage à tenir en réserve 1 ou 2 joueurs admissibles, susceptibles de prendre part à cette finale afin d'éviter une ½ finale

Si obligation d'une ½ finale, la 1<sup>ère</sup> séance de la finale se jouera le soir même la 2<sup>ème</sup> séance le jeudi suivant 27 avril le lieu sera communiqué à l'issue de la ½ finale. Le nombre d'éliminés sera communiqué avant la ½ finale.

### **1/ Demi-finale**

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de 4, le champion sortant et les un, ou deux joueurs les mieux classés au classement national seront qualifiés directement pour la finale.

Elle se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum pour qualifier 20, 24 ou 28 joueurs selon le cas pour la finale.

Finale directe si le nombre de participants est un multiple de 4. ou de 4 moins 1

### **2/ Finale**

Elle se déroule en 2 séances sans éliminés (sauf si table relais) de 20, 24 ou 28 joueurs suivant le nombre de participants à la demi-finale.

## **POSITION DES JOUEURS (FINALE REGIONALE)**

**Séance 1** : Elle se fera par tirage au sort intégral.

**Séance 2** : Serpentin (les 4 joueurs les mieux classés à l'issue de la première séance se rencontrent à la dernière position) suite à la première séance.

## DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

	<b>DEMI-FINALE et/ou FINALE</b>
LIEU	L'UNION
DATE	JEUDI 19 AVRIL 2018
MISE EN PLACE	13H30
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,5 et 1,8
POINTS DE PERFORMANCE	Suivant le nombre de joueurs
QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	8

**Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance.**

### **ARBITRE :**

Le championnat de France se déroulera du 17 au 21 septembre 2018 à PORTE LES VALENCES